

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2008

GÉNÉRALISATION DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE - (n° 1100)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 117

présenté par
M. Daubresse, rapporteur
au nom de la commission des affaires culturelles

ARTICLE 12

À l'alinéa 13, substituer au mot :

« renouvelé »,

le mot :

« prolongé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.